

L'an deux mille onze, le dix huit février à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf février deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43

Membres titulaires présents ou représentés : 23

Pouvoirs : 5

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 28

Présents(es)

Annie AGIER,
Paul ARNOUX,
Marcel BAGARD,
Christian BARTHEYE,
Sébastien BERNARD suppléant,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean-Marie BLANCHARD
suppléant,

Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Daniel CHARRASSE suppléant,
Pierre DALSTEIN suppléant,
Claude DAUMAS suppléant,
Dominique GUEYTTE,
Laurent HARO suppléant,
Bruno LAGIER,

Valery LIOTAUD,
Nadia MACIPE suppléante,
Patricia MORHET-RICHAUD,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Michel TACHE,
Eliane TERRAS suppléante

Pouvoirs

Marie BOUCHEZ à Marc BONNARD, Pierre COMBES à Hervé RASCLARD, Michèle EYBALIN à Annie AGIER, Bernard ILLY à Dominique GUEYTTE, Christine NIVOU à Bruno LAGIER

Excusés(es)

André AUBERIC, Olivier CADIER, Claire CHASTAN, Marie-Christine GIT, Gérard GOZZI, Michel GREGOIRE, Anne-Marie HAUTANT, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Corinne MOREL-DARLEUX, Marie-Pierre MOUTON, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Auguste TRUPHEME suppléant

Objet : Réédition du document « Grimper en Baronnies Provençales »

Le Président expose que le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, au travers de sa convention APN notamment (avec la région PACA), s'est engagé dans une démarche pilote de développement durable des Activités de Pleine Nature et souhaite à ce titre, mener une démarche globale de valorisation et de gestion concertée des sites d'escalade des Baronnies Provençales.

Un premier travail de concertation et de collaboration avec les différents acteurs locaux, professionnels de l'escalade et le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a été réalisé : une plaquette intitulée « *Grimper en Baronnies Provençales* » a vu le jour en août 2009 et a pour vocation de promouvoir l'ensemble des sites d'escalade des Baronnies Provençales.

Les acteurs du groupe de travail « escalade » de la Commission Tourisme et Activités de Pleine Nature du SMBP ont participé à son élaboration sous l'égide de l'association « *Orpierre-Val de Méouge escalade* » et du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales. Ce document est le fruit d'une collaboration entre acteurs du sport et de l'environnement de la Drôme et des Hautes-Alpes.

Ce document d'appel de 16 pages est actuellement un complément au topoguide édité par l'association « *Orpierre Val de Méouge escalade* » pour le secteur d'Orpierre-Val de Méouge. Cette plaquette est à disposition des adeptes de l'escalade dans les Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative du territoire et auprès des clubs d'escalade de la Drôme et des Hautes-Alpes.

Ainsi, le SMBP envisage une réédition de ce document (7 000 exemplaires) afin de le joindre au topoguide des Baronnies Drômoises édité par le Conseil Général de la Drôme/Comité FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) de la Drôme qui verra le jour cet été.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Décide** de soutenir et de participer à l'opération proposée.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention, signer tout acte relatif à cet objet.
- **Décide :** de déléguer au Bureau tout pouvoir relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD